

WOLFGANTZEN et son HISTOIRE

Le patrimoine de la commune

Le ban communal

Le ban communal représente le territoire dépendant de la commune. Il englobe la forêt domaniale, la forêt communale, les terres cultivables, les chemins vicinaux, les voies de communications départementales ou nationales et les propriétés bâties.

En ce qui concerne Wolfgantzen, il est entouré au nord par le ban de Widensohlen, au nord-est par Biesheim, à l'est par Volgelsheim et Neuf-Brisach, au sud de Weckolsheim, au sud-est de Hettenschlag, à l'ouest d'Appenwihr et la forêt domaniale du Kastenwald.

La terre, de qualité moyenne, est située dans la partie nord de la Hardt.

Hardt, définissant un terrain caillouteux ou sableux, primitivement forestier, aux terres généralement peu propices à l'agriculture. Situé en surélévation par rapport au fossé rhénan et au Ried.

D'après les recherches de Michel Paul Urban dans son dictionnaire des noms de lieux d'Alsace, Hardt venant du latin *aridus* sec asséché en parlant de la terre et de la racine pré-germanique AR-T et du vieux gaulois *ardu*. La signification générale de mouvement de l'eau en direction verticale, qui rend compte aussi de l'idée de sécheresse.

Le cadastre

Le cadastre est l'ensemble de documents servant à délimiter les propriétés foncières d'un territoire. Celui-ci a été mis en place dès l'An 12 (1804).

Après une première délimitation des propriétés, les propriétaires voulaient illicitement agrandir leurs parcelles, ou les paysans d'alors avaient déjà des problèmes de vue et les chemins avaient en partie disparu.

En 1818 le conseil municipal prit la décision aux frais des propriétaires fonciers de refaire les limites et l'abornement car : « *Les chemins sont en partie anéantis par les utilisateurs* ». Ces travaux ont été exécutés par M. Voisin ingénieur géomètre de 1^{ère} classe du cadastre du département du Haut-Rhin.

En 1827 la forêt du Kastenwald fut également abornée sous la direction de M. Caille inspecteur des forêts à Colmar et réalisé par M. Petin fils, géomètre forestier à Colmar.

Extrait de la première matrice cadastrale établie en 1819

Les superficies étaient exprimées en arpents. 1 arpent de la commune valait 46 ares 84 centiares. En patois Alsacien local : *a lhrd*.

Le géomètre ayant établi le procès verbal d'arpentage était M. Voisin de Colmar.

Terres labourables:	1273,67 arpents	= 596,59 ha
Jardins, vergers, vignes:	37,69 arpents	= 17,65ha
Bâtiments :	13,65 arpents	= 6,39ha
Bois et futaies domaniales:	509,15 arpents	= 238,49ha
Forêt communale:	154,7 arpents	= 72,48ha
Clairières :	6,35 arpents	= 2,97ha
Chemins :	17,18 arpents	= 8,04ha
Canal Vauban :	9,9 arpents	= 4,67ha
Francs bords :	9,02 arpents	= 4,22ha

Total : 2014,20 arpents soit : 943,45 Ha.
74 propriétés bâties sont inventoriées. Les terres agricoles étaient découpées en **1492** parcelles.

Dans le langage rural, quand on parle d'une parcelle, il fallait pouvoir la situer. Différentes sections ont donc été créées et à l'intérieur de chacune d'elles, les parcelles ont reçu un numéro et en plus, la situation géographique aidant, un nom de lieu-dit, et qui pour certains existent toujours dans le langage rural actuel à savoir :

Section A (comprenant également la forêt) Fuchshurst, Trucksesshurst, Husserhurst. Les lieux-dits de la forêt étaient découpés en 66 parcelles.

Pour les terres agricoles : Oberfeld, Katzenroth venant de l'ancien goetzenrod, Freifeld (sûrement sans plantation d'arbres car frei peut dire vide, nu) Niederfeld, Lander. La section A était découpée en 662 parcelles.

La section B comprenait encore une partie du village et était composée de 830 parcelles. Les différents lieux-dits étaient : Uber dem canal (en parlant de la rigole de Widensohlen), Mittelfeld, Niederfeld, Klein Holland (lieu où les prisonniers Hollandais étaient parqués lors de la construction de Neuf-Brisach).

La section C comprenant le village, comportait 184 parcelles composées de propriétés bâties, des jardins, vergers et vignes.

Ceci nous donne un découpage en **1742** parcelles au total (forêt comprise).

En 1850 le revenu cadastral était de 12448, 05 francs.

Nota : Le canal Vauban perd cette dénomination après le passage à Neuf-Brisach pour prendre le nom de rigole de Widensohlen. Celle-ci va se jeter dans l'Ichert dans le Ried. Dans le langage courant, pour les habitants de Wolfgantzen, c'est le canal.

Un petit glossaire à propos des lieux dits

Les lieux-dits propres à la forêt :

Fuchshurst: Hurst du germanique *petite forêt* et Fuchs devant venir des patronymes des familles Fuchs, propriétaires habitant Appenwihr et cela encore en ce début du 21^{ème} siècle.

Trucksesshurst: parcelle ayant du appartenir au domaine du Trucksess , famille noble dite de Rheinfelden qui avait un château à Logelheim et également un domaine dans une petite vallée sous-Vosgienne au-dessus de Gueberschwihr.

Husserhurst: Husser était un nom de famille de Wolfgantzen.

Les lieux-dits des différentes zones en terres agricoles:

Oberfeld: champs d'en haut se situe au sud du village vers Weckolsheim.

Freifeld: rase campagne (dépourvu d'arbres)

Mittelfeld: le champs du milieu, se situe entre le oberfeld et le village.

Lange zuge: les champs allant du chemin rural de Dessenheim au Schlittweg (actuellement rue de la prairie).

Kleinfeld: terrains compris entre les deux routes vers l'ouest.

Niederfeld: les champs du bas se trouvent au nord du village, de l'autre côté de la voie ferrée et avant le canal , en bordure de la forêt de Widensolen. Même que les points cardinaux sont situés à l'envers de ces dénominations, nous retrouvons cela dans le langage courant:

Niederwind = vent du nord, **ewer wind** = vent du sud, **ober-Elsass:** Alsace du haut et pourtant ce nom est attribué au Haut-Rhin qui se situe au sud du Bas Rhin ! la raison de tout cela est simple : « Avez-vous vu de l'eau couler vers le haut » en faisant allusion au Rhin ! Pour cela le Bas-Rhin se trouve au nord par rapport au Haut-Rhin.

Katzenrod (goetzenrod): Une attention toute particulière pour ce lieu, du germanique roden, défricher et goetz, idole. A l'emplacement de ce lieu-dit, de très anciens vestiges de l'époque des champs d'urnes ont été découverts, en particulier des épingles à tête de pavots exposés au musée Unterlinden à Colmar. Un cimetière a dû être implanté en ce lieu.

A l'âge de fer, (650 ans avant J.C.) s'édifient de nombreux tertres funéraires. A l'entrée du kastenwald, à 1500m du village un petit tertre a fourni de très belles poterie.

Uber dem canal: de l'autre côté du canal. (Rigole de Widensolen)

D'autres lieux-dits qu'il est intéressant de nommer étaient usités : **Himmelreich** (le royaume des cieux) se situe vers le canal. Afin de mieux vous situer, à cet endroit se trouvent les écuries Loechleiter - Bucher qui ont d'ailleurs donné le nom de « *Elevage céleste* » à leur écurie.

Kaëferhöeltzlein: situé de l'autre côté du canal vers la gauche. Kaëfer voulant dire insecte. Höeltzlein petit bois, était représenté par une longue haie d'aubépines longeant le chemin.

Koohlplatz: à l'orée de la forêt dans le niederfeld soit à droite de la voie ferrée en allant vers Colmar sûrement un lieu où des charbonniers produisaient le charbon de bois.

Vestiges des temps anciens

Juste quelques mots à propos des découvertes lors des fouilles archéologiques effectuées en 1995 sur le tracé de la déviation de RD 415. Etant légèrement en surélévation par rapport au niveau du Rhin, celles-ci ont démontrées la présence de populations depuis des temps assez reculé (bronze moyen 1800 av.J-C), au vu de la découverte d'un habitat protohistorique, tout comme dans la forêt proche ou des tumulus hallstattiens ont été répertoriés.

Si on se place au coin de la forêt sur les limites sud du ban communal avec les communes de Hettenschlag et Weckolsheim, dans le terrain se dessine une cuvette pouvant provenir d'un ancien cour d'eau. La qualité de la terre se trouvant sur ce passage change, elle est à certains endroits sablonneuse et ressemble à de la terre alluvionnaire. C'est de l'autre côté du village, pratiquement dans le prolongement de cette configuration du terrain que les découvertes archéologiques ont été faites.

Le lieu-dit « katzenrod » (goetzenrod) se trouve également en lisière de cette cuvette naturelle mais au sud du village.

L'entretien des chemins

Le 30 Mars 1826 il a été décidé de mettre en place un programme d'entretien des chemins. Les chemins vicinaux nouvellement délimités (1819) devaient être entretenus.

Une liste des chemins prioritaires a été établie, à savoir : chemins conduisant à Hettenschlag (à travers la forêt) chemin actuel du champs de tir, Appenwihr: actuelle route départementale, Widensolen: chemin qui longe le canal, Biesheim: chemin qui passe le pont sur le petit canal (après le point vert) et Weckolsheim: chemin qui monte vers la propriété de Michel Schwander.

Les travaux d'entretien devaient être effectués suivant la loi du 28 juillet 1824.

Que disait cette loi ?

« Chaque propriétaire et exploitant des terres est tenu à une prestation de deux journées de travail ou à leur valeur en argent, pour lui et pour chacun des fils vivant avec lui, ainsi que pour chacun de ses domestiques mâles, valides et âgés de 20 ans accomplis et de fournir deux journées de chaque bête de trait ou de somme, de chaque cheval de selle ou d'attelage de luxe et de chaque charrette en sa possession ».

Le conseil municipal a taxé la journée de travail d'un homme à 1 franc, celle d'une bête de trait à 2 francs, celle d'une charrette à 50 centimes et celle d'une voiture à 4 roues à 1 franc.

Les prestations pour 1826 seraient ainsi évaluées en argent à 566 fr. Cette pratique pour l'entretien des chemins vicinaux est reconduite jusque vers 1950.

Chaque année, le conseil municipal délibérait sur les chemins à refaire ainsi que la valeur de l'heure de travail. Un budget était ainsi établi.